





Commune d'HUEZ
 PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
 NATURELS PREVISIBLES

ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE
 (sur fond cadastral)

Légende :

Niveau de contraintes *

-  Zones d'interdictions
-  Zones de projet possible sous maîtrise collective
-  Zones de contraintes faibles
-  Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

- m : marécages
- T, t : crues des torrents et des rivières torrentielles
- v, v : ruissellement sur versant***
- G, g : glissements de terrain
- P, p1, p2 : chutes de pierres
- A, A1, A2, a : avalanches

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractérisées en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

*** L'ensemble du territoire est concerné par une contrainte "Bv", non représentée sur la carte.

----- Limite du zonage réglementaire

Réalisation : Alp'Géorisques

Etabli le : Mars 2000

Echelle : 1/5 000

Edition : Alp'Géorisques

Modifié le :

